

## **REGLEMENT COUPE DE BRETAGNE EAU LIBRE 2016/2017**

La Coupe de Bretagne « Eau libre » est un circuit composé d'épreuves en Bretagne destiné à valoriser la découverte et la pratique de la natation sportive et de loisirs en milieu naturel dans notre région pour les licenciés FFN et le grand public.

Dans le cadre du développement de la discipline un circuit coupe de Bretagne « Jeunes (2004/2005/2006) » est également mis en place en parallèle du circuit « toutes catégories ».

Chaque organisation reste responsable de son étape. Les participants s'engagent à prendre connaissance des règlements spécifiques à chaque épreuve et à s'y conformer. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de chaque organisateur. Les inscriptions se font auprès de chaque organisateur.

Concernant l'équipement des nageurs les dispositions du règlement FINA et FFN relatives à la coupe de France en eau libre seront appliquées. Pour les non-licenciés, le port d'une combinaison néoprène est autorisé. Pour les licenciés FFN, le port d'une combinaison néoprène pourra être obligatoire, autorisée ou interdite en fonction de la température de l'eau selon les règles établies par la FFN ou par dérogation selon le règlement particulier établi par chaque organisateur pour ses épreuves.

Les organisateurs s'engagent :

- à mettre en place un « pass'compétition » eau libre
- à constituer un jury comprenant des officiels eau libre ayant reçu la formation adéquate et à jour de leur recyclage, en charge pour les organisateurs ou leur comité départemental d'organiser en amont une formation et un recyclage d'officiels (dont ENF 3 eau libre) en liaison avec l'ERFAN.
- A privilégier la plateforme FFN et extranat pour le traitement des épreuves (engagements, résultats....)

Chaque organisation participe à la dotation des récompenses en versant sa quote-part **(200 €)** à la ligue de Bretagne chargée des primes et des bons d'achat lors de la dernière étape.

La ligue de BRETAGNE mettra à disposition de chaque organisateur le matériel « eau libre » (arche d'arrivée, chrono à bandes, bouées etc...), les organisateurs devant prendre leurs dispositions pour son transport.

La ligue de Bretagne désignera un délégué chargé de superviser les épreuves et établira après chaque épreuve le classement provisoire de la coupe de Bretagne et un compte rendu.

## **Epreuves de la Coupe de Bretagne eau libre 2017**

### **Les épreuves de la Coupe « toutes catégories »**

- Mer Lanceloux : (organisation : Dinan Natation Sauvetage) date :  
11 juin distance retenue : 5km
- Rivière le Blavet Pontivy (organisation : EN Pontivy)  
Date : 25 juin Pontivy distance retenue : 3 km
- Mer à Quiberon : (organisation ; Quiberon Atlantique Natation)  
date : 29 juillet distance retenue : 3 km
- la Vilaine / pays de Redon (organisation : CN Pays de Redon)  
date : 26 août distance retenue : 5 km
- étang de Boulet à Feins (organisation : OCC Natation-Triathlon)  
date : 2 septembre distance retenue : 5 km
- Rivière le Blavet à St Nicolas des Eaux (organisation : CN Baud )  
date : 3 septembre distance retenue : 3 km

Etape complémentaire : Epreuve indoor « record de l'heure à Coetquidan » Date : 21 janvier bonus de 50 points par nageur classé

A chaque étape, sur une épreuve déterminée, les nageurs toutes catégories confondues se verront attribuer des points établis sur la grille nationale Coupe de France en eau libre correspondant à la distance de 5 à 7.5 km (dégressifs à partir de 300 points) : page 174 annuel règlement 2016/2017

## Les épreuves de la Coupe « Jeunes » (2006/2005/2004)

- Mer Lancieux (organisation Dinan Natation Sauvetage) date : 11 juin distance retenue : 1,5 km
- Rivière : le Blavet à Pontivy (organisation EN Pontivy) Date : 25 juin distance retenue : 1.5 km
- Mer à Quiberon : (organisation Quiberon Atlantique Natation) date : 29 juillet distance retenue : 1,5 km
- la Vilaine / Pays de Redon (organisation CN Pays de Redon) date : 27 aout distance retenue : 2 km
- étang de Boulet à Feins (organisation OCC Natation-Triathlon) date : 2 septembre distance retenue : 1 km
- le Blavet à St Nicolas des Eaux (organisation CN Baud) date : 3 septembre distance retenue : 1.5 km

Etape complémentaire : Epreuve indoor « record de l'heure à Coetquidan » date : 21 janvier Bonus de 30 points par participant classé

A chaque étape, sur les épreuves suivantes, les nageurs jeunes (nés en 2006-2005 et 2004) licenciés dans un club breton, se verront attribuer des points établis sur la grille nationale Coupe de France en eau libre correspondant à la distance de 1 à 2 km (dégressifs à partir de 150 points).

## Classements et Récompenses

### Classement individuel des nageurs

Il sera établi en additionnant les points marqués par chaque nageur et nageuse licencié(e) dans un club breton sur l'ensemble des étapes de la coupe de Bretagne Il y aura un classement « toutes catégories » et un classement « Jeunes » pour chaque catégorie d'âge (2006/2005/2004) sur les distances distinctes définies.

Le classement de la dernière étape départagera les ex-aequo.

Selon le classement actualisé après chaque étape les leaders masculin et féminin «toutes catégories » devront porter lors de la prochaine étape un bonnet distinctif fourni par le comité régional

Les 5 premiers hommes et 5 premières femmes du classement général FFN toutes catégories recevront un prix lors de la dernière étape

1<sup>er</sup> : 200 €, 2<sup>ème</sup> : 100 €, 3<sup>ème</sup> : 50 €, 4<sup>ème</sup> : 25 €, 5<sup>ème</sup> : 25 €

Les 3 premiers hommes et trois premières femmes du classement « jeunes » (2006/2005/2004) seront récompensés (médailles et lots) à l'issue de la dernière étape.

## **Classement régional des clubs**

Il sera établi sur l'ensemble des étapes de la Coupe de Bretagne selon le barème spécifique ci-après :

- Chaque nageur classé marquera 1 point à compter de la 5<sup>ème</sup> place ; les premier, second, troisième et quatrième nageurs marqueront respectivement 5, 4, 3 et 2 points.
- Le total des points obtenus par les nageurs masculins d'un club FFN sera additionné au total des points obtenus par les nageuses du même club afin de calculer le nombre de points par club sur chaque épreuve.
- La somme des points obtenus par un club pour les épreuves « toutes catégories » et « benjamins » sera réalisée afin de connaître le nombre de points obtenus par club pour chaque étape de la Coupe de Bretagne.

Le premier club breton recevra un trophée qui sera remis en jeu chaque année. A l'issue de 3 victoires consécutives, ce trophée sera définitivement acquis par le club.